

## Conditions Générales de Vente (CGV)

### I. Présentation de la société

Optimum Synergies, société par actions simplifiée (SAS) au capital social de 2 000 euros, dont le siège social est situé au **15 Allée Federico Garcia Lorca, 49240 Avrillé**, est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro **89498034100016**. Son numéro de TVA intracommunautaire est **FR47894980341**.

Optimum Synergies propose des prestations de formation professionnelle (en présentiel, en distanciel et en e-learning), des bilans de compétences, des services de consulting, ainsi que du coaching individuel et collectif. Ces services s'adressent à une clientèle de professionnels et, le cas échéant, de particuliers souhaitant développer leurs compétences ou optimiser leur efficacité dans un cadre professionnel.

### II. Objet des conditions générales de vente (CGV)

1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des services proposés par Optimum Synergies, notamment les formations, bilans de compétences, services de consulting et coaching. Elles régissent toutes les relations contractuelles entre Optimum Synergies et ses clients professionnels ou particuliers, sauf dispositions spécifiques mentionnées dans un contrat particulier.
2. Toute commande ou inscription implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV. Les éventuelles conditions générales ou particulières contraires, proposées par le client, ne peuvent prévaloir sur les présentes CGV sauf acceptation écrite et préalable de la société Optimum Synergies.
3. Optimum Synergies se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande, disponibles sur demande ou consultables sur le site internet de la société.

### III. Modalités d'inscription et documents contractuels

#### 1. Procédure d'inscription ou de commande

L'inscription ou la commande d'un service proposé par Optimum Synergies s'effectue selon les modalités suivantes :

- **Formations en présentiel ou distanciel** : Le client doit compléter un formulaire d'inscription spécifique et le renvoyer par email à l'adresse indiquée.
- **Formations e-learning** : L'inscription se fait directement en ligne via le formulaire dédié sur le site internet d'Optimum Synergies.
- **Bilans de compétences** : La commande est validée après un entretien préliminaire et la signature d'une convention ou d'un contrat individuel, conformément aux dispositions légales en vigueur.

- **Services de consulting ou de coaching** : Une proposition commerciale détaillée est transmise au client. La validation de la prestation intervient après réception d'un bon de commande ou d'un contrat signé.

#### 2. Validation et engagement contractuel

La validation de toute inscription ou commande nécessite la signature d'un des documents suivants, selon la prestation :

- Une convention de formation ou un contrat de formation pour les formations ou bilans de compétences ;
- Un bon de commande ou une convention spécifique pour les prestations de consulting et de coaching.

#### 3. Confirmation et convocation

Une fois l'inscription ou la commande validée, Optimum Synergies adresse au client :

- Une confirmation de commande ou d'inscription précisant les détails relatifs à la prestation commandée (titre, dates, lieu, contenu) ;
- Pour les formations en présentiel ou distanciel, une convocation mentionnant les horaires et l'adresse du lieu ou le lien d'accès à distance, lorsque applicable.

#### 4. Obligations spécifiques des clients et participants

- **Documents à fournir** : Les clients ou participants doivent transmettre les documents nécessaires, tels que :
  - Une copie de leur pièce d'identité pour les formations certifiantes ou bilans de compétences, si applicable ;
  - Le cas échéant, les coordonnées complètes de l'entité prenant en charge les frais (entreprise ou OPCO).
- **Respect des délais** : Toute inscription ou commande doit être réalisée au moins **10 jours ouvrés** avant la date prévue de prestation. Toute demande hors délai sera soumise à validation d'Optimum Synergies.
- Les participants aux formations et bilans de compétences doivent respecter les horaires et le règlement intérieur applicable à la prestation.

#### 5. Lieu et modifications

Les informations communiquées concernant le lieu de prestation sont indicatives. Optimum Synergies se réserve le droit de modifier le lieu, le format (présentiel ou à distance), ou les dates en cas de circonstances exceptionnelles, en informant le client dans les meilleurs délais.

### IV. Conditions financières

#### 1. Tarifs

Tous les prix des services proposés par Optimum Synergies sont exprimés en euros hors taxes (HT). Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande, tels qu'indiqués sur les devis, les catalogues ou le site internet.

- Les frais supplémentaires (exemple : supports de formation, location de matériel, frais de déplacement) sont inclus dans le tarif, sauf mention contraire explicitement définie dans le contrat ou la convention signée entre Optimum Synergies et le client.

## 2. Modalités de paiement

Les paiements doivent être effectués selon les conditions suivantes :

### ○ Formations et bilans de compétences :

- Pour les clients particuliers : Paiement par virement bancaire.
- Pour les clients professionnels : Paiement par chèque ou virement bancaire.

- **Coaching et consulting** : Paiement par chèque ou virement bancaire, conformément aux termes du contrat.

- **E-learning** : Paiement par carte de crédit via la plateforme au moment de l'inscription.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé, sauf mention particulière dans le devis ou la facture.

## 3. Paiement échelonné

Pour les prestations de formation, de coaching ou de consulting, Optimum Synergies peut accorder des facilités de paiement échelonné sur demande et après validation écrite. Dans ce cas, un premier acompte équivalent à **20 % du montant total** devra être réglé à la commande. Les échéances restantes seront définies dans le contrat ou la convention.

## 4. Conditions en cas de retard de paiement

En cas de retard de paiement, les pénalités suivantes s'appliqueront, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce :

- Application d'un intérêt de retard équivalent à **trois fois le taux d'intérêt légal**.
- Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de **40 euros**, facturée de plein droit.  
Si les frais de recouvrement dépassent ce montant, Optimum Synergies se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justificatif.  
En outre, tout retard de paiement pourra entraîner la suspension immédiate des prestations en cours (formations, coaching, e-learning) jusqu'au règlement complet des sommes dues, sans préjudice de toute autre action en recouvrement.

## 5. Révision des prix

Les tarifs des prestations peuvent être révisés à chaque date anniversaire d'un contrat pluriannuel, en fonction de l'évolution des indices économiques (exemple : indice Syntec). Les modalités de révision seront précisées dans les conditions particulières du contrat

## V. Annulation, report et remplacement

### 1. Annulation ou report par le client

Le client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une prestation (formation, bilan de compétences, coaching ou consulting), sous réserve du respect des conditions suivantes :

- **Annulation ou report communiqué au moins 30 jours avant le début de la prestation** : Aucun frais ne sera facturé.
- **Annulation ou report communiqué entre 30 et 15 jours avant le début de la prestation** : Une indemnité équivalente à **30 % des honoraires relatifs à la prestation** sera facturée.
- **Annulation ou report communiqué moins de 15 jours avant le début de la prestation** : Une indemnité équivalente à **70 % des honoraires relatifs à la prestation** sera facturée.  
Si l'annulation est notifiée après le début de la prestation ou en cas d'absence du participant, **100 % des honoraires relatifs à la prestation seront facturés**.

### 2. Remplacement d'un participant

Le remplacement d'un participant inscrit par un autre est accepté sous réserve des conditions suivantes :

- Une demande écrite doit être adressée à Optimum Synergies au moins **10 jours ouvrés avant le début de la prestation**.
- Le remplacement est soumis à l'accord écrit d'Optimum Synergies, qui vérifiera l'adéquation du profil du nouveau participant avec les objectifs de la prestation.  
En cas d'acceptation, aucune indemnité supplémentaire ne sera facturée au client.

### 3. Absence ou participation partielle

En cas d'absence, de retard, de participation partielle, ou d'abandon d'un participant pour toute autre raison que la force majeure dûment reconnue :

- Les frais relatifs à la prestation restent intégralement dus par le client.
- Aucun report ou remboursement ne sera accordé, sauf accord exceptionnel et écrit d'Optimum Synergies.  
En cas d'absence pour raison de santé, justifiée par un certificat médical, le participant pourra demander le report de sa participation à une session ultérieure, sous réserve de disponibilité.

### 4. Annulation ou modification par Optimum Synergies

Optimum Synergies se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation en cas de force majeure ou d'insuffisance du nombre de participants, dans les délais suivants :

- Notification au client **au moins 10 jours ouvrés avant la date prévue** pour les formations et bilans de compétences.
- Notification dans les meilleurs délais pour les services de coaching ou consulting.  
En cas d'annulation par Optimum Synergies, les sommes versées par le client seront intégralement remboursées, sans que celui-ci puisse prétendre à d'autres indemnités.

## VI. Propriété intellectuelle

### 1. Protection des contenus pédagogiques

Tous les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique, ou autre), mis à disposition par Optimum Synergies dans le cadre de ses prestations sont protégés par les lois en vigueur relatives à la propriété intellectuelle. Ces contenus demeurent la propriété exclusive d'Optimum Synergies, sauf mention contraire précisée dans un contrat spécifique.

### 2. Restrictions d'utilisation

- Il est strictement interdit au client de reproduire, représenter, diffuser, transmettre, ou modifier tout ou partie des contenus pédagogiques fournis par Optimum Synergies sans autorisation écrite préalable.
- Les supports de formation et contenus pédagogiques ne peuvent être utilisés pour former d'autres personnes que celles expressément inscrites à la prestation, sauf si une autorisation explicite de diffusion est mentionnée dans le contrat ou la convention signée.

### 3. Exploitation autorisée

Lorsque certains supports pédagogiques sont expressément identifiés dans le contrat comme pouvant être diffusés, leur utilisation reste limitée aux conditions spécifiées dans ce contrat. Toute utilisation non conforme expose le client à des poursuites pour contrefaçon et à l'application des sanctions prévues par le Code de la propriété intellectuelle.

### 4. Clause spécifique aux formateurs et consultants

Les outils, méthodes et savoir-faire développés par Optimum Synergies avant ou pendant l'exécution des prestations restent la propriété exclusive de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser ou détourner ces éléments pour ses propres besoins ou ceux de tiers sans l'accord écrit d'Optimum Synergies.

## VII. Protection des données personnelles

### 1. Collecte et utilisation des données

Optimum Synergies collecte et traite les données personnelles des clients et des participants dans le cadre strict de l'exécution, de la gestion, et du suivi de ses prestations, conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et des lois applicables. Les données collectées incluent, sans s'y limiter : nom, prénom, coordonnées, fonction, et toute autre information nécessaire à la prestation.

### 2. Finalités du traitement

Les données personnelles sont utilisées pour :

- L'inscription, l'organisation, et le suivi des prestations (formations, bilans de compétences, coaching, consulting) ;
- La gestion administrative et comptable des prestations (facturation, gestion des paiements) ;

- La communication d'informations sur les services ou événements proposés par Optimum Synergies (dans le respect des préférences de communication indiquées par le client).

### 3. Droits des personnes concernées

Conformément à la réglementation applicable, les clients et participants disposent des droits suivants sur leurs données personnelles :

- **Droit d'accès** : Consulter les données personnelles les concernant ;
- **Droit de rectification** : Demander la correction de données inexacts ou incomplètes ;
- **Droit d'opposition** : S'opposer à l'utilisation de leurs données à des fins commerciales ou légitimes ;
- **Droit à la limitation du traitement** : Restreindre temporairement ou définitivement l'utilisation de certaines données ;
- **Droit à la portabilité** : Obtenir une copie des données dans un format structuré et lisible par machine. Pour exercer ces droits, les personnes concernées peuvent adresser une demande écrite à :  
**Optimum Synergies**  
15 Allée Federico Garcia Lorca, 49240 Avrillé  
ou par email à : [stell@optimumsynergies.com](mailto:stell@optimumsynergies.com).

### 4. Conservation des données

Les données personnelles sont conservées pour une durée limitée, conformément aux obligations légales et réglementaires :

- **3 ans** à compter du dernier contact pour des données liées à des prospects ;
- **5 ans** pour des données utilisées dans le cadre de prestations ;
- **10 ans** pour les documents comptables liés à des transactions financières.

### 5. Confidentialité et sécurité

Optimum Synergies met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles, prévenir leur altération, perte, ou accès non autorisé.

### 6. Sous-traitance et hébergement des données

Dans le cadre de certaines prestations (notamment e-learning), les données personnelles peuvent être hébergées par des tiers sous-traitants conformes aux exigences du RGPD. Ces données ne seront jamais transférées en dehors de l'Union européenne sans garantir un niveau de protection adéquat.

### 7. Recours en cas de litige

En cas de non-respect de leurs droits, les personnes concernées peuvent introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente : **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)** [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

## VIII. Limitations de responsabilité

### 1. Limitation de responsabilité

La responsabilité d'Optimum Synergies, dans le cadre de l'exécution de ses prestations (formations, bilans de compétences, coaching, consulting), est strictement limitée aux montants effectivement payés par le client au titre de la prestation concernée.

### 2. Absence de garantie de résultat

Optimum Synergies s'engage à fournir des prestations de qualité, adaptées aux besoins du client, conformément à ses engagements contractuels. Toutefois, aucune garantie de résultat ou de performance spécifique ne peut être donnée. Les résultats obtenus dépendent de facteurs extérieurs, y compris l'engagement et les actions des participants ou du client.

### 3. Exclusion de responsabilité pour dommages indirects

Optimum Synergies décline toute responsabilité en cas de dommages indirects, incluant, sans s'y limiter :

- Les pertes d'exploitation ;
- Les pertes de données ;
- Les préjudices financiers ;
- Les atteintes à l'image ou à la réputation.

### 4. Cas de force majeure

Optimum Synergies ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française. Sont notamment considérés comme cas de force majeure : les grèves, catastrophes naturelles, pandémies, indisponibilités techniques majeures, ou toute autre circonstance échappant raisonnablement au contrôle d'Optimum Synergies.

### 5. Engagement du client

Le client reconnaît qu'il est seul responsable des décisions prises sur la base des prestations fournies par Optimum Synergies, y compris des choix stratégiques, organisationnels ou financiers qui en découlent. En conséquence, Optimum Synergies ne pourra être tenue responsable des décisions prises par le client.

## IX. Droit applicable et résolution des litiges

### 1. Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont régies par le droit français. Elles s'appliquent à toutes les relations contractuelles entre Optimum Synergies et ses clients, quels que soient leur lieu d'exécution.

### 2. Résolution amiable des litiges

En cas de différend ou de litige concernant l'interprétation, l'exécution ou la résolution des présentes CGV, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant de recourir à une procédure judiciaire.

- Toute réclamation devra être formulée par écrit à l'adresse suivante :

### Optimum Synergies

15 Allée Federico Garcia Lorca, 49240 Avrillé

- Optimum Synergies s'efforcera d'y répondre dans un délai de **30 jour calendaire** à compter de la réception de la réclamation.

### 3. Compétence juridictionnelle

À défaut de résolution amiable, tout litige sera soumis à la compétence exclusive du **Tribunal de Commerce d'Angers**, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

## X. Dispositions diverses

### 1. Force majeure

Optimum Synergies ne pourra être tenue responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations contractuelles si cette inexécution résulte d'un événement de force majeure.

Sont notamment considérés comme des cas de force majeure, sans que cette liste soit exhaustive : les grèves, catastrophes naturelles, pandémies, incendies, interruptions des réseaux de télécommunication, restrictions gouvernementales, ou tout autre événement échappant au contrôle raisonnable d'Optimum Synergies. En cas de survenance d'un tel événement, Optimum Synergies s'engage à informer le client dans les meilleurs délais et à tout mettre en œuvre pour limiter les conséquences de cet événement.

### 2. Modification des CGV

Optimum Synergies se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment.

- Les nouvelles CGV seront applicables à toute prestation commandée après leur entrée en vigueur.
- En cas de modification, les clients en seront informés par tout moyen approprié (email, publication sur le site internet, etc.) avant la mise en application des nouvelles dispositions.

### 3. Divisibilité des clauses

Si une ou plusieurs dispositions des présentes CGV devaient être déclarées nulles ou non valides par un tribunal compétent, les autres dispositions conserveraient leur plein effet et leur portée.

### 4. Absence de renonciation

Le fait pour Optimum Synergies de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une des clauses des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

### 5. Langue et version des CGV

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. En cas de traduction dans une autre langue, seule la version française fera foi.